



## Compte rendu de réunion Conseil de quartier du 20 juin 2018

Dans le cadre du développement des Conseils de quartier souhaité par la Mairie, l'organisation du Conseil de quartier pour le Parc a été confiée à l'ASP. La première réunion s'est tenue le 20 juin dernier dans la salle Wagrez à 20 H.

---

**Conseillers présents 13** : Brigitte Barberousse, Stéphane Bouvier, Véronique Cornieti, Evelyne de Saint Pol, Christian de Saint Pol, Frédéric Delmas, Sandrine Gérard, Jocelyne Godaert, Pascale Gourmel, François Lechevallier, Valery Martin, Valérie Singer, Séverine Sterniak

Conseillers excusés 2 : Magali Derenne, Dan Goubin

Conseillers absents 3 : Elodie Caron, Agnès Khune, Dominique Lemiale

**Présents pour l'ASP** : François Lejealle (vice-président), Sandra Ta-Ngoc (syndic en charge de l'urbanisme), Corinne Ascoli (régisseur)

---

Après avoir remercié les conseillers présents, Monsieur François Lejealle (M.FL), détaille l'organisation et le déroulement de la réunion. Il rappelle qu'il s'agit d'une séance de réflexion, d'échanges et de propositions en vue d'améliorer la vie quotidienne sur des sujets qui concernent la commune (et non simplement le Parc) : l'intérêt général devant primer sur les intérêts particuliers.

Les conseillers se sont ensuite présentés brièvement à tour de rôle.

La réunion s'est poursuivie selon l'ordre du jour suivant proposé par l'ensemble des conseillers :

### 1) Circulation – Sécurité

- a) **Les entrées du Parc (Avenue Bergeret et Avenue Eglé) sont devenues de véritables déviations du centre-ville augmentant sensiblement la circulation de transit dans le parc et par voie de conséquence, sa congestion.**

La mairie répond régulièrement qu'il n'y a pas de solution...

Cependant une campagne de sensibilisation des conducteurs qui n'ont pas conscience de rentrer dans un domaine privé règlementé (vitesse, partage des voies...) pourrait-elle être envisagée - conjointement avec les gardes et la police municipale ?

### **b) Les grands axes sont dangereux, les véhicules roulent trop vite.**

Passer la vitesse dans le Parc de 45 à 30 km/h est une solution envisagée.

Il faudrait qu'il y ait des contrôles de vitesse plus régulièrement.

Concernant la mise en place de dos d'âne, M.FL rappelle que cela entraîne un marquage au sol et l'installation de 4 panneaux (sur une voie double) ce qui va à l'encontre de l'esprit du Parc.

Il faut sanctionner le stationnement interdit sur les banquettes pour limiter le passage des voitures en réduisant l'espace dédié à la circulation. Il faut identifier les zones dangereuses et proposer des solutions au cas par cas (par exemple, avec la création de chicanes...)

L'idée d'instaurer des journées sans poids lourds est évoquée mais elle semble difficilement applicable compte tenu des besoins spécifiques liés notamment à l'activité hippique dans le parc.

### **c) Création de nouvelles pistes cyclables.**

M.FL souligne que le Parc est censé être un lieu de partage de la chaussée entre tous les modes de circulation. De plus, si les cyclistes ne circulaient plus sur les avenues, cela laisserait un boulevard aux automobilistes - ce qui peut favoriser les excès de vitesse.

Encore une fois, il faut faire de la prévention et de l'information sur le fait que les avenues du Parc sont des voies partagées (piétons, cyclistes, chevaux, voitures) via le journal municipal, des affiches etc.

L'accès depuis la ville par la piste cyclable située aux portes du Parc est à revoir car elle est dangereuse et incohérente.

Le comportement dangereux des jeunes cyclistes notamment est évoqué. Cela pourrait être un sujet de réflexion pour le Conseil des Jeunes.

### **d) Circulation du bus 12**

La zone Cave du Nord/Rond Poniatowski n'est pas desservie par le bus 12.

Un changement de trajet pourrait-il être envisagé?

## **2) Stationnement**

Le stationnement à l'entrée du Parc est payant sur une partie et les riverains aimeraient qu'un stationnement résidentiel soit mis en place. Une zone bleue avec stationnement limité à 2 heures - notamment avenue Lavoisier - pourrait également être envisagée.

Autour du TSML, le stationnement est totalement anarchique alors que le parking devant le stade est quasiment vide. Il est suggéré d'écrire un courrier au directeur du TSML afin qu'il sensibilise ses adhérents avant de faire passer ensuite la police municipale.

## **3) Parc des sports**

Les « 3<sup>ème</sup> mi-temps » sont très bruyantes : les sportifs, se retrouvant dans la rue devant le stade parfois jusqu'à minuit, gênent les riverains.

Il faudrait faire un rappel aux clubs sportifs via le service des sports sur le « savoir vivre ensemble ».

La question est posée sur la possibilité de faire poser une clôture de verdure autour du stade.

#### **4) Pelouse Avenue Albine**

Le rassemblement des jeunes sur la pelouse d'Albine pose 2 problèmes :

- l'hygiène : l'ASP nettoie tous les matins et continue à communiquer sur le civisme de chacun.
- la sécurité et les nuisances sonores relevant des prérogatives de la mairie.

La police nationale doit intervenir dans le cadre de l'arrêté municipal du 2 mai 2018 interdisant les rassemblements sur les pelouses après 23 heures.

#### **5) Installation de la fibre optique et antenne**

12 armoires de distribution ont été installées dans le Parc au mois de mai, le raccordement aux habitations devrait s'étaler jusqu'à la fin 2020.

La fibre sera-t-elle enterrée ? Si oui ce serait l'occasion d'enterrer tous les réseaux aériens et de supprimer tous les poteaux et fils électriques disgracieux.

Concernant les antennes relais (Orange, Bouygues etc.) installées dans le Parc, la ville a-t-elle réalisé une étude concernant les effets de ces ondes sur la santé des résidents locaux ?

#### **6) Urbanisme**

La densification et le morcellement des parcelles représentent une inquiétude...

#### **7) Aire de jeux**

Certains conseillers relèvent que le Parc ne dispose pas d'assez d'aires de jeux ni de lieux de rencontre à proprement parler. L'aire de jeux devant la salle Malesherbes pourrait être développée.

## 8) Développement durable

- Les conseillers sont unanimes sur la nécessité d'organiser un ramassage des déchets verts afin de ne plus mettre ces derniers dans les poubelles d'ordures ménagères ce qui va à l'encontre des tendances actuelles.
- Il y a de nombreux apiculteurs à ML, existe-t-il un recensement ?  
Il existe un Label Apicité, ce serait un atout supplémentaire pour la commune si elle l'obtenait d'autant qu'il semblerait que beaucoup de ruches sont déjà présentes.
- Dans le même esprit, il existe le label « Terre Saine » à étudier.

## Calendrier

La prochaine réunion de quartier du Parc est programmée pour la fin de l'année. L'ordre du jour sera décidé ultérieurement, en collaboration avec les conseillers de quartier.

La séance est levée à 22h45.